

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

6 décembre 2018

Dossier complet le :

13 décembre 2018

N° d'enregistrement :

2018-0233

### 1. Intitulé du projet

Extension de la Zone d'Activité Economique de Mazinghem (Pas-de-Calais)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alain WACHEUX, Président

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 2 | 4 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

Forme juridique

EPCI

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 "Travaux, constructions et opérations d'aménagement"	Permis d'aménager pour l'extension d'une Zone d'Activité Economique sur une emprise de 7,7 Ha (portant la surface totale de la zone à 9,3 Ha) en vue de construire environ 34 000 m <sup>2</sup> de surface de plancher .
6a "Construction de routes classées dans le domaine public routier des EPCI"	Création de 500 mètres linéaires de voiries nouvelles en desserte interne de la zone.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'extension de la Zone d'Activité Economique sur la commune de MAZINGHEM.

Il s'agit d'une extension de 7,7 Ha à vocation commerciale, artisanale et industrielle, portant la surface totale de la zone à 9,3 Ha.

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois - Lys Romane réalise les travaux de viabilisation primaire (voirie principale, assainissement des eaux usées et pluviales, réseaux divers et éclairage public) permettant de desservir des lots de terrain à commercialiser depuis la route départementale RD186.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet va permettre de viabiliser et commercialiser des terrains à vocation économique en extension de l'actuelle Zone d'Activité Economique sur la commune de MAZINGHEM.

Les terrains seront destinés à l'accueil de PME-PMI et artisans dans le cadre du développement économique du versant Ouest du territoire de l'agglomération.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Réalisation des ouvrages primaires (voiries, assainissement et réseaux principaux) par la Communauté d'Agglomération en vue de desservir les emprises à construire :

- création d'une voirie de desserte interne, y compris les cheminements piétons, en prolongement de celle existante
- création de 2 raccordements à la RD186
- gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives privilégiant l'infiltration et la rétention
- traitement paysager des ouvrages publics

Les ouvrages secondaires dans les parcelles seront à la charge des acquéreurs dans le respect d'un Cahier de Recommandations et de Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales établi par la Communauté d'Agglomération.

Une description technique sommaire des ouvrages et aménagements, ainsi qu'un plan masse, sont joint en annexe de la présente demande.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les ouvrages publics (voiries primaires, assainissement des eaux usées et pluviales) situés dans le périmètre de l'opération seront gérés par la Communauté d'Agglomération (futur domaine public routier communautaire).

Les ouvrages situés dans les parcelles (domaine privé) seront gérés par chaque acquéreur.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'aménagement fera l'objet d'une demande de Permis d'Aménager sur l'emprise de l'extension de 7,7 Ha, portant la surface totale de la zone d'activité économique à 9,3 Ha.

Le projet fera également l'objet d'une instruction au titre du Code de l'Environnement en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 (régime déclaratif).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du Permis d'Aménager (extension) :	environ 77 000 m <sup>2</sup>
Création de voies nouvelles (yc cheminements doux et réseaux) :	500 mètres linéaires
Surface cessible :	environ 66 500 m <sup>2</sup>
Surface de plancher constructible prévisionnelle :	environ 34 000 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Mazinghem (Pas-de-Calais) RD 186

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 24 ' 13 " E Lat. 50 ° 36 ' 02 " N

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit en cours d'élaboration sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation de 7,7 Ha d'espaces agricoles en culture.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension de la zone d'activités va entraîner une augmentation du trafic routier de Poids-Lourds et de véhicules légers sur les routes départementales D186 et D943
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une zone d'activités économiques en lieu et place d'un espace agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe:

Description technique sommaire des ouvrages et aménagements  
Plan Masse (projet non définitif)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Béthune

le,

6/12/18

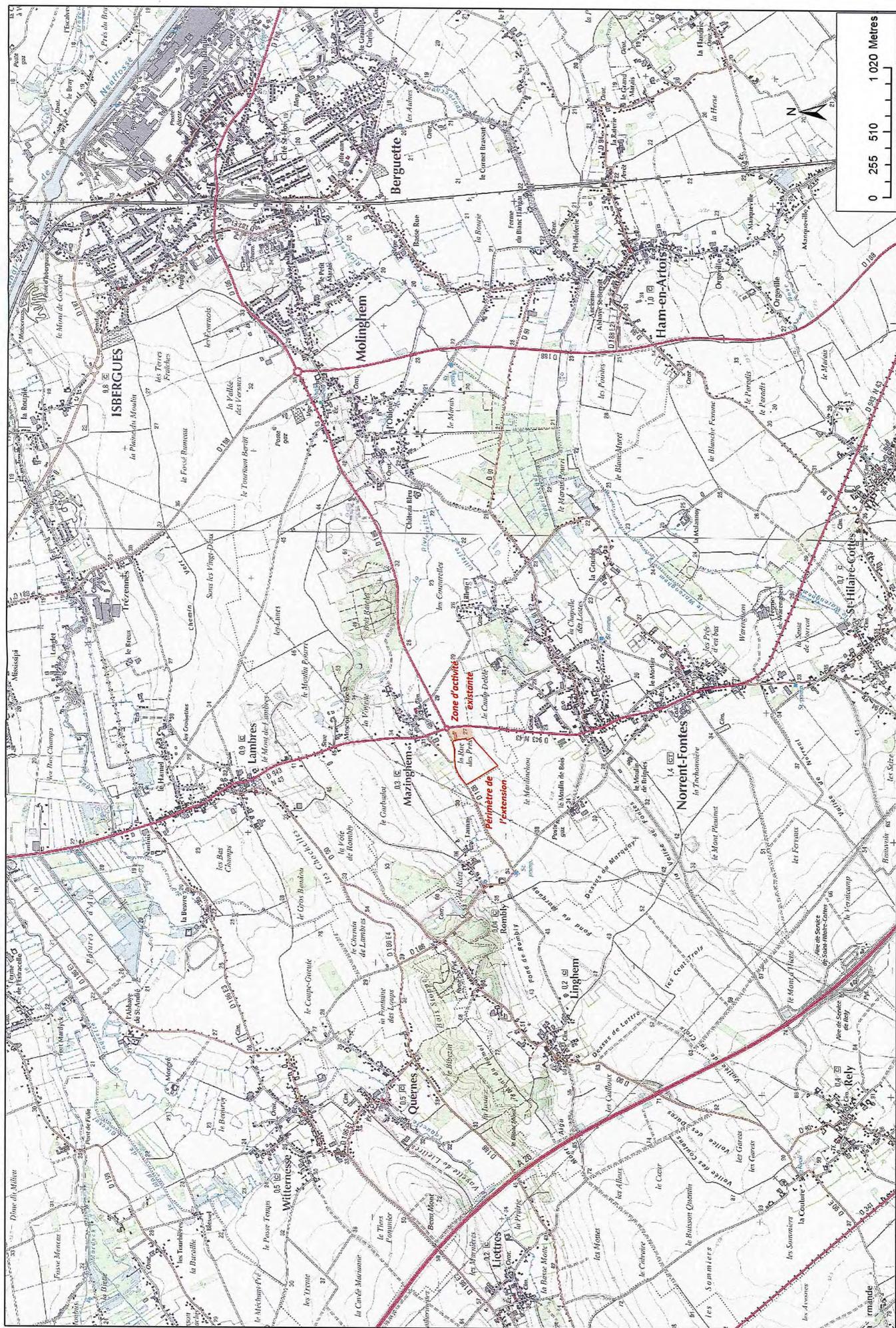
Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. J.', is written over the signature area.

# Annexe 2 : Plan de situation

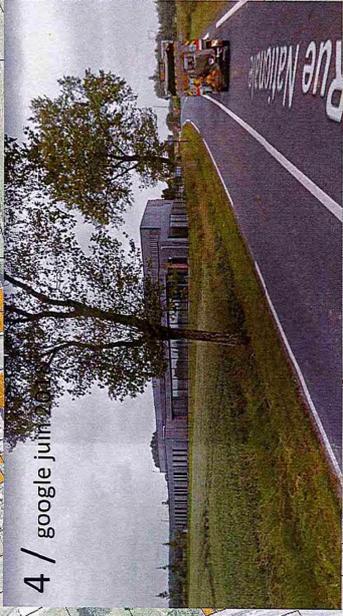


# Annexe 3: photographies

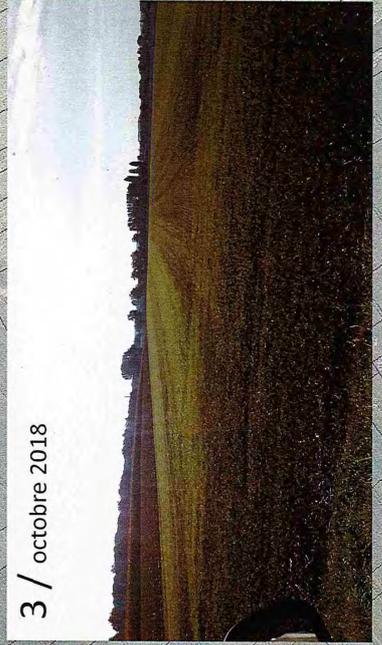
1 / octobre 2018



4 / google july 2018



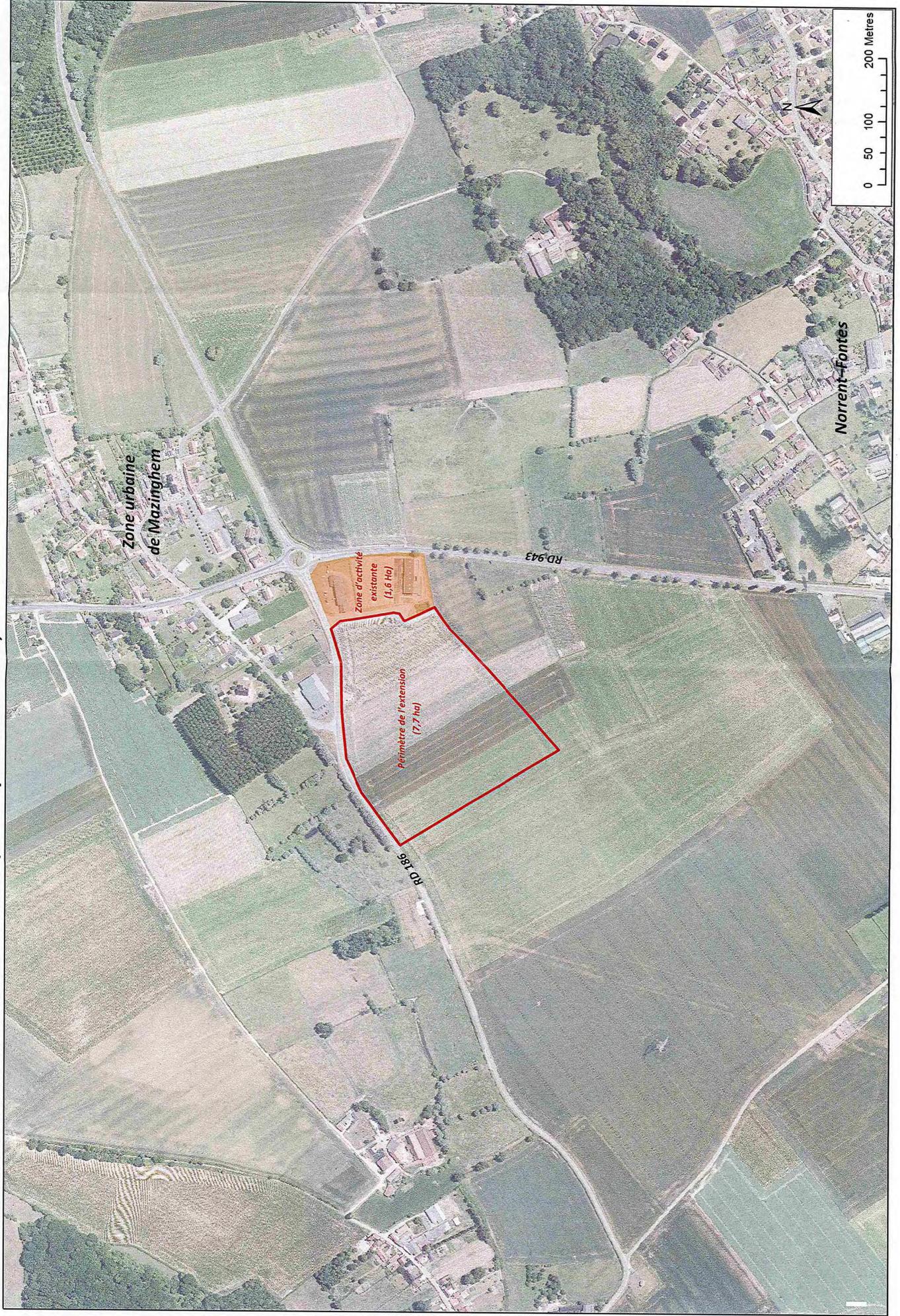
3 / octobre 2018



2 / octobre 2018



# Annexe 5 : Plan des abords (orthophoto 2015)



## Annexe descriptif technique sommaire des aménagements

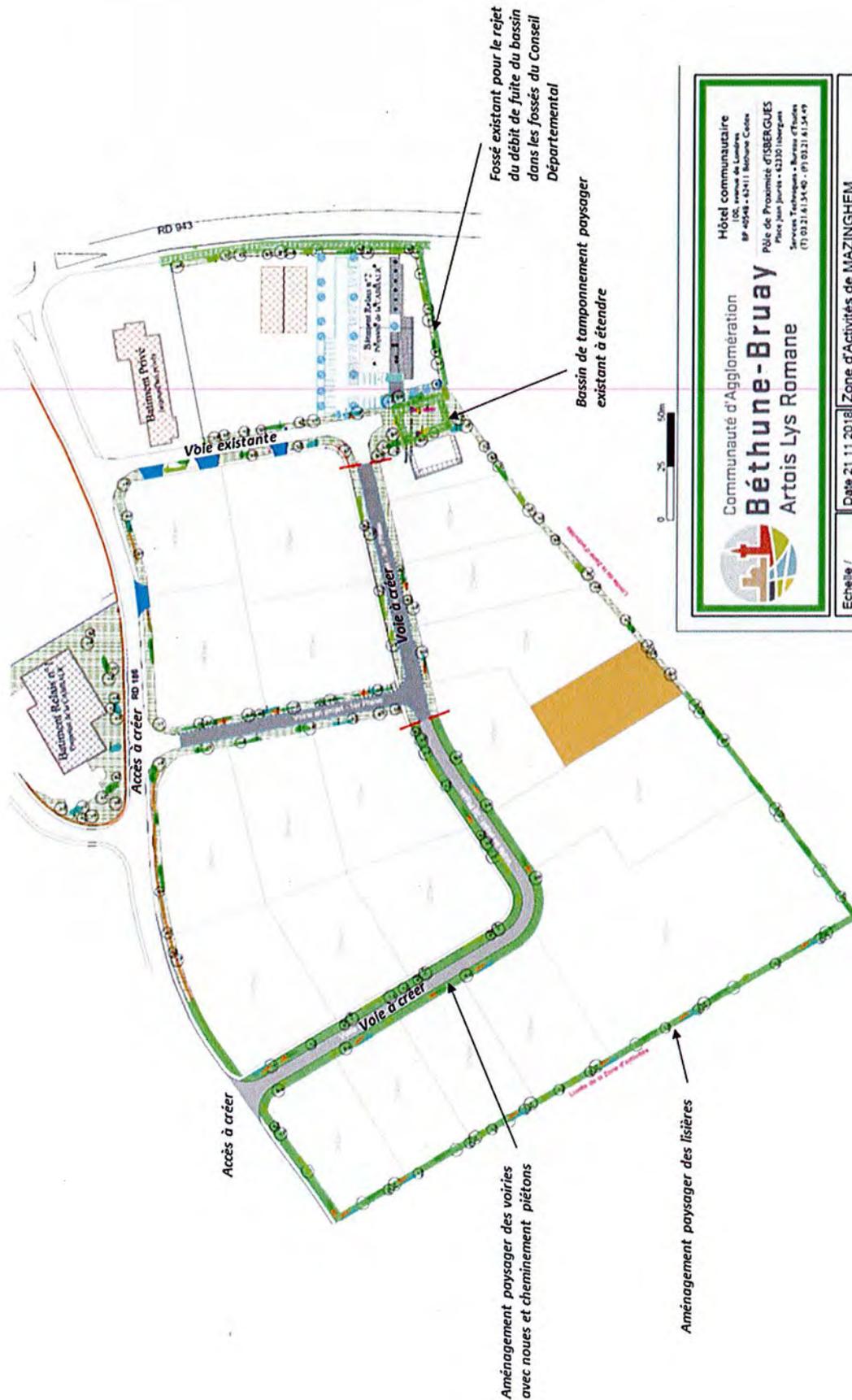
### 1.1 Présentation de l'opération

L'extension de la Zone d'activité Economique de Mazinghem est un projet d'intérêt communautaire porté par la Communauté d'agglomération de Bethune-Bruay, Artois-Lys Romane, se situant sur la commune de MAZINGHEM (PAS-DE-CALAIS).

L'opération porte sur l'extension de la zone d'activités, sur 7,7 ha brut, à vocation commerciale, artisanale et industrielle, en continuité de celle existante d'une emprise de 1,6 Ha. En effet, la configuration actuelle du site et des terrains disponibles ne permettent plus de répondre aux demandes d'implantation d'entreprise.

Dans le cadre de l'extension, le projet comporte les aménagements suivants :

1. La création de deux nouveaux accès sur la RD186 pour assurer la desserte de la zone.
2. La création des nouvelles voiries de desserte permettant l'accès à l'ensemble de l'extension depuis la RD186 et la voie existante.
3. La création des aménagements de voiries annexes tels que trottoirs, noues de collecte des eaux pluviales, aménagements paysagers.
4. Passage de l'ensemble des réseaux divers nécessaires tels que l'adduction eau potable, la défense incendie, le gaz, les réseaux électriques basse-tension, les télécoms, l'éclairage public ainsi que les réseaux d'assainissement eaux usées.



 <p>Communauté d'Agglomération <b>Béthune-Bruay</b> Artois Lys Romane</p>	<p>Hôtel communautaire 100, avenue de Louvins BP 40248 - 62111 Béthune Cedex Pôle de Proximité d'ISBERGUES Place Jean Jours - 62200 Isbergues Services Techniques - Bâtiment C1400 (T) 03 21 61 54 40 - (F) 03 21 61 54 49</p>
	<p>Echelle /</p>
<p>Date 21 11 2018   Zone d'Activités de MAZINGHEM</p>	

Plan masse du projet (stade du plan de capacité)

## **1.2 Présentation des équipements à réaliser**

### **1.2.1 Voiries**

#### Profil en travers de la voie de desserte à créer

- Chaussée de 7 m en double sens
- 2 noues végétalisées et plantées de 4 m chacune de part et d'autre de la chaussée
- Trottoir d'1,5 m d'un seul côté

### **1.2.2 Gestion des eaux pluviales**

Le principe d'assainissement décrit ci-dessous a été élaboré par les services de la Communauté d'agglomération et n'a pas encore fait l'objet d'un accord avec la Police de l'Eau (un dossier d'instruction au titre du Code de l'environnement « loi sur l'Eau » sera établi ultérieurement).

#### Eaux pluviales issues du domaine public occurrence vicennale

Les eaux issues du domaine public sont récupérées via des noues de collectes végétalisées. Elles seront tamponnées dans un bassin paysager issue de la modification et extension du bassin existant. Un débit de fuite limité (de 2l/s/ha) sera envoyé dans les fossés du Conseil Départemental (selon le dispositif déjà en fonctionnement).

#### Eaux pluviales des parcelles privées

Les eaux de parcelles privées rejoignent les noues en domaine public après tamponnement. Le débit est limité à 2 l/s/ha, avec un maximum de 4 l/s par parcelle pour toute surface imperméabilisée inférieure à 1 000m<sup>2</sup>.

### **1.2.3 Assainissement des eaux usées**

La commune n'est pas équipée d'un réseau d'assainissement collectif pour la collecte et le traitement des eaux usées.

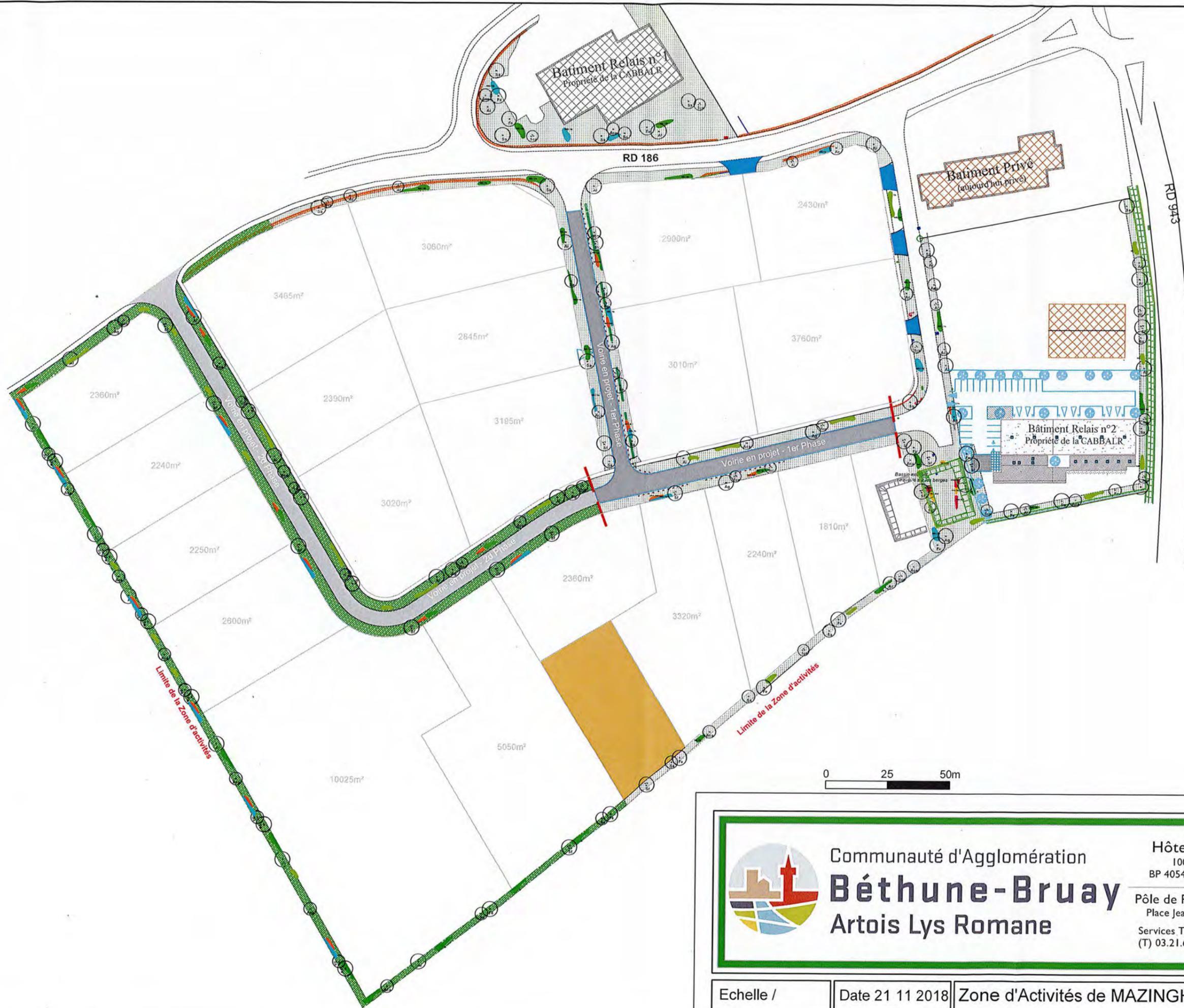
Deux hypothèses sont à l'étude :

- Soit la mise en place de dispositif autonome par parcelle sans création d'un réseau commun.
- Soit la réalisation d'un réseau de collecte commun et d'une micro-station à l'échelle de la zone.

## **1.3 Aménagement paysager**

Compte tenu du contexte paysager et des vues lointaines sur l'opération, une intervention forte est proposée sur le traitement des limites entre les espaces publics et privés, sur les perceptions lointaines (vitrine sur la départementale et interface avec les espaces agricoles périphériques).

- Réalisation d'une bande végétalisée plantées, en lisière, sur le périmètre de la zone en contact avec les terres agricoles : bande de 3 à 4 mètres avec bosquets d'arbres de hautes tiges.
- Réalisation d'une bande végétalisée de 3 mètres le long de la RD186 (marge de recul) aménagée d'arbustes et arbres de hautes tiges.
- Traitement végétalisé sur la voie de desserte (noues, bandes plantées...)



	Communauté d'Agglomération <b>Béthune-Bruay</b> Artois Lys Romane	Hôtel communautaire 100, avenue de Londres BP 40548 - 62411 Béthune Cedex
		Pôle de Proximité d'ISBERGUES Place Jean Jaurès - 62330 Isbergues Services Techniques - Bureau d'Etudes (T) 03.21.61.54.40 - (F) 03.21.61.54.49

Echelle /	Date 21 11 2018	Zone d'Activités de MAZINGHEM
-----------	-----------------	-------------------------------